



Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le
ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_2-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 juillet 2023**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	5	8

Date de convocation le **3 juillet 2023**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Pierre **DUSSURGEY**

V_DEL_230710_2

Communication Ad'AP

Rapporteur: Monsieur MOINE

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Véronique **STAGNOLI**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Frédéric **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Matthieu **FISCHER** donne pouvoir à Nassima **KAOUAH**, Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Michel **ROCHER**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Eric **BAGES-LIMOGES** donne pouvoir à Abdoulaye **SOW**, Dehbia **DJERBIB** donne pouvoir à Muriel **LECERF**

Absents :

Bernard **RIAS**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi « Handicap » garantit « l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ». Elle pose comme principe l'accessibilité du cadre bâti et des services à l'ensemble des personnes concernées.

Pour cela, elle prend en compte les différents types de handicap :

- la déficience motrice : personne en fauteuil roulant / personne marchant difficilement avec canne(s),...;
- la déficience visuelle : personne non ou mal voyante ;
- la déficience auditive : personne sourde pouvant s'exprimer oralement, personne sourde parlant la langue des signes, personne malentendante, ... ;
- la déficience cognitive : personne ayant des déficiences intellectuelles, des difficultés de compréhension, public facilement désorienté, ... ;

Face aux retards pris par tous les acteurs dans le domaine – publics comme privés –, un nouveau délai a été validé avec la création des Ad'Ap, les agendas d'accessibilité programmée, par une ordonnance du 26 septembre 2014. Les propriétaires s'engagent sur un planning de travaux afin de se conformer aux obligations de la loi « handicap ».

Dans ce cadre, la Ville a déposé un dossier en préfecture en septembre 2015 suite aux votes favorables lors du conseil municipal du 25 juin de la même année. Il prévoit la mise en accessibilité de 72 sites pour un montant total des travaux de 6 508 126 €.

Bâtiments mis en accessibilité 2016-2022 :

Dix-huit bâtiments ont été mis en accessibilité sur la période 2019-2022 pour un montant de 2 696 493 €.

Équipements	Année prévue à l'agenda de 2015	Montant en €TTC
LA BOITE A MALICE	ADAP 2021	2 730,00
Aux couleurs du monde	ADAP 2019	49 500,00
GS COURCELLES	ADAP 2016	527 913,00
GS Croizat	ADAP 2016	7 754,00
GS France Maternelle	ADAP 2016	48 051,00
GS France élémentaire	ADAP 2016	101 680,00
GS CURIE	ADAP 2021	286 483,00
GS Grandclément	ADAP 2016	38 204,00
GS King	ADAP 2018	553 862,00
GS Langevin	ADAP 2017	95 257,00
GS Lorca maternelle	ADAP 2020	61 850,00
GS Neruda MATERNELLE	ADAP 2020	157 010,00
GS VILAR Maternelle	ADAP 2017	319 360,00
GS VILAR Elémentaire	ADAP 2017	166 390,00
Gymnase Croizat	ADAP 2018	78 176,00

Espace JEAN MOULIN	ADAP 2016	98 516,00	Envoyé en préfecture le 19/07/2023 Reçu en préfecture le 19/07/2023 Publié le
Mairie Annexe	ADAP 2018	97 517,00	ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_2-DE
Maison de la justice	ADAP 2018	6 240,00	

Bâtiments en cours de mise en accessibilité

Sur les bâtiments restants, la mise en accessibilité a été débuté sur 30 d'entre-eux entre 2016-2021 mais ne permet pas encore d'obtenir le certificat d'accessibilité.

En fin de chantier, un bureau de contrôle est missionné pour vérifier la bonne exécution des travaux et pour réaliser les attestations de conformité d'accessibilité à transmettre aux services de la préfecture.

Pour onze bâtiments les travaux sont terminés est en attente de l'obtention du certificat.

GROUPE SCOLAIRE LANGEVIN élémentaire	33 290,00 €	En attente Bureau de contrôle
ECOLE MATERNELLE PAUL LANGEVIN	15 670 €	En attente Bureau de contrôle
CENTRE COMMUNAL JEAN MOULIN	11 010,00 €	En attente Bureau de contrôle
EAJE BOITE A MALICE	2 730,00 €	En attente Bureau de contrôle
GROUPE SCOLAIRE AMBROISE CROIZAT	57 230,00 €	En attente Bureau de contrôle
GS ANATOLE FRANCE	147 680,00 €	En attente Bureau de contrôle
Groupe Scolaire COURCELLES	77 250,00 €	En attente Bureau de contrôle
GS GRANDCLÉMENT	65 425,00 €	En attente Bureau de contrôle
Groupe Scolaire MARTIN LUTHER KING	111 890,00 €	En attente Bureau de contrôle
EAJE Aux couleurs du monde	19 040 €	En attente Bureau de contrôle
MAIRIE ANNEXE SUD	8 400 €	En attente Bureau de contrôle

Liste des bâtiments qui feront l'objet de travaux

Étant dans la dernière période triennale, un bureau d'études a réalisé entre septembre et novembre 2021 un état précis des travaux.

Ce diagnostic a mis à jour la liste des bâtiments concernés en prenant en compte les dernières réglementations et l'évolution du patrimoine. Il a aussi permis d'actualiser la liste des travaux à réaliser et leur coût par rapport à l'étude datant de 2015.

ÉQUIPEMENTS	Coût en euro TTC
Gymnase des Noirettes	14 230,00 €
Gymnase Rousseau	19 010,00 €
Gymnase Wallon	23 450,00 €
Aristorium	3 560,00 €
GS Neruda Elementaire	201 100,00 €
CS PEYRI	32 080,00 €
Service mun. des retraités	9 420,00 €
Immeuble bx Dimitrov	18 530,00 €
GS Lorca primaire	279 880,00 €
Palais des sports	373 520,00 €
Espace Grolières	10 500,00 €
Gymnase Paul Roux	15 490,00 €
Centre Charlie Chaplin	44 100,00 €
JARDIN MOSAIQUE	12 240,00 €
Centre loisirs D. FERRY	28 940,00 €
Salle Jara	16 720,00 €
Dépôt BATAG salle boxe	5 440,00 €
Arts Plastiques Dimitrov	18 980,00 €
CS LEVY	32 700,00 €
Eglise	5 790,00 €
Centre petite enfance	4 960,00 €
La grange aux lutins	31 900,00 €
COPERNIC	34 100,00 €
Tour d'escalade	22 480,00 €
centre info jeunesse	5 850,00 €
Stade Ladoumègue	21 660,00 €
Maison A.Bernard carmagnole	2 940,00 €

Maison Jimi Hendrix		Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Espace associatif Lamaze		Reçu en préfecture le 19/07/2023
HDV	53 910,00 €	Publié le 8 860,00 € 
GS Makarenko A. FRANCK	213 210,00 €	ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_2-DE
Planétarium	64 480,00 €	
Pole culturel R. Carrier	79 740,00 €	
Cimetière de l'égalité	15 260,00 €	
Cimetière des brosses	4 840,00 €	
Europole	16 280,00 €	

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la communication relative à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de la communication relative à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

ID : 069-216902569-20230710-V_DEL_230710_2-DE



Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Richard MARION , Ange VIDAL , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le lundi 10 juillet 2023.



Le secrétaire de séance

Pierre DUSSURGEY